

Inepties concernant le nouveau millénaire

par Jacques NOLET, AQEP

INTRODUCTION

Devant les inepties et les âneries proférées par la plupart des chroniqueurs sur l'avènement du prochain millénaire, il nous est apparu utile de remettre les pendules à l'heure, du moins au niveau historique. Tout cela n'a pas empêché la planète entière de célébrer, avec un délice indu et une pompe exagérée, l'arrivée du troisième millénaire une année trop tôt, le 31 décembre 1999, et tous sans exception ont embarqué dans ce bateau sans même sourciller sur la grave méprise historique et chronologique qui était commise... À l'exception de la menace d'un «bogue» sur les écrans cathodiques avec le passage à l'an 2000 !

4

Au moins, nous aurons une mince consolation apportée par Philatélie Québec, car ce numéro spécial sur le passage au troisième millénaire se situe, lui, au bon moment, l'avènement du nouveau millénaire ayant lieu lors du passage à l'an 2001, première année du IIIe millénaire.

DÉVELOPPEMENT

Comment expliquer une telle erreur, sinon que plusieurs de nos contemporains auraient besoin d'un bon cours d'histoire où ils acquerraient des notions fondamentales de chronologie historique qui les empêcheraient de débiter des inepties et âneries que des élèves de deuxième secondaire ne commettaient même pas !

I — CALCULS ERRONÉS

À la base même de cette erreur si souvent répétée, il y a une méconnaissance profonde de certaines réalités historiques que sont la durée d'un siècle ou d'un millénaire d'abord (a), le calcul des années dans une chronologie historique ensuite (b).

A) DURÉE D'UN SIÈCLE ET D'UN MILLÉNAIRE

Tous savent qu'un siècle dure 100 ans et qu'un millénaire, le mot lui-même l'indique, s'étend sur mille années. De la façon que certaines personnes calculent ces laps de temps, on peut s'imaginer que cette durée devient variable : pour certains, elles ont une année de moins, et pour d'autres il faut ajouter une année !

XL (X=10 et L=50). Ce sont les Arabes de la Mésopotamie (Bagdad) qui l'ont fourni à l'Occident, probablement à partir du 7e siècle de notre ère par l'intermédiaire des Maures d'Espagne. Cette astuce nous aura permis de simplifier considérablement l'écriture des nombres et les calculs.

Tous ceux qui calculent les années à partir du ZÉRO dans le calendrier, tant julien que grégorien, commettent par conséquent un anachronisme. C'est, d'après ce qu'il nous en semble, l'erreur fondamentale commise par tous ceux qui prétendent que le présent millénaire se termine en 1999 !

II - LES ERREURS CONSÉQUENTES

Pour ne pas nous étendre trop longuement sur ces inepties, nous nous limiterons uniquement à quatre exemples d'erreurs grossières commises par des gens qui occupent une place importante dans la société : le Comité olympique international (première), l'Église catholique romaine (deuxième), la Section des sports de Radio-Canada (troisième) et les publications officielles de la Société canadienne des postes (quatrième).

A) ERREUR OLYMPIQUE

La première bêtise que nous aimerais souligner a pris une tournure que nous pourrions qualifier d'«olympique», quand le président du Comité olympique international n'a pas hésité à déclarer, à Atlanta, lors de la cérémonie de clôture des Jeux d'été de 1996, que les Jeux de Sydney seraient les premiers du IIIe millénaire.

Il est difficile de le croire, puisque tout historien digne de ce nom sait que le IIe millénaire finira le 31 décembre 2000, et que les Jeux de Sydney ont eu lieu cet automne bien avant le 31 décembre. Nous pardonnerons à M. Samaranch, étant donné son grand âge et ses nombreuses occupations. Les jeux olympiques d'été 2000 tenus à Sydney, en Australie, ont été les derniers du IIe millénaire et ceux qui seront organisés à Athènes, en 2004, deviendront les premiers du IIIe millénaire.

Voilà par conséquent la première ineptie que nous voulions souligner, et qui malheureusement a pris une tournure olympique en raison de la célébrité de son auteur. C'est pourquoi durant les deux dernières semaines de septembre 2000, au moment de la tenue des jeux olympiques d'été (sic) à Sydney, nous avons entendu ad nauseam cette ineptie olympique relative au passage du millénaire.

B) ERREUR ECCLÉSIASTIQUE

À l'occasion de l'an 2000, l'Église catholique en a profité pour célébrer le 2000e anniversaire de la naissance du Christ, son fondateur, avec un faste iné-

galé dans l'histoire. Cette célébration spéciale a été l'occasion de nombreuses erreurs que nous aimerais souligner ici.

(1) CRÉATION DE LA CHRONOLOGIE CHRÉTIENNE

La chronologie chrétienne a été mise au point par un moine médiéval, Denys le Petit, au cours du 6e siècle de notre ère. Sa chronologie, nommée par la suite «chrétienne», s'imposera en Europe occidentale vers l'an mil. Comme tout bon inventeur de chronologie historique, Denys le Petit a fait commencer sa chronologie à partir d'un événement important, c'est-à-dire la naissance de Jésus. Et il a fixé cette naissance à l'an 1, puisque toute chronologie débute à ce moment précis.

(2) PREMIÈRES ERREURS

Puisque que c'est uniquement par convention qu'on compte les années d'une chronologie à partir de l'an 1, cette date ne reflète absolument pas le moment réel de la naissance de ce personnage important de l'histoire mondiale qu'est Jésus-Christ. Les historiens contemporains croient maintenant que la naissance du Christ a eu lieu probablement entre les années «-6» et «-4» avant notre ère, ce qui signifie quelques années avant le début de la chronologie chrétienne actuelle.

Célébrer le 2000e anniversaire de la naissance de Jésus de Nazareth durant la présente année 2000 comporte plusieurs erreurs initiales : d'une part, le véritable anniversaire a déjà eu lieu historiquement il y a plusieurs années; d'autre part, si le Christ est bien né en l'année 0, il aurait fallu célébrer son anniversaire plutôt en 1999 ! Si ce grand personnage religieux est bien né en l'an 1 de notre ère, il faudra attendre le 31 décembre 2000 pour célébrer son anniversaire.

De toute façon, on ne peut que sourire devant la décision des hautes autorités ecclésiastiques de vouloir célébrer avec une grande précision le deuxième millénaire de la naissance de Jésus-Christ puisque cet anniversaire aurait dû être célébré quelques années avant l'an 2000 si on désirait respecter la chronologie historique : entre quatre (minimum) et six (maximum) années avant l'an 2000 !

(3) LE JUBILÉ DE L'AN 2000

Le jubilé de l'an 2000, décidé depuis longtemps par le pape Jean-Paul II, constitue lui-même une autre erreur chronologique importante, si l'on se base sur l'intention même de ce pape en premier lieu et ensuite sur les données historiques précédentes. Ce pontife ne fait que répéter la même erreur commise par son prédécesseur lointain, Boniface VIII, qui a créé le premier jubilé en l'an 1300. Certaines erreurs ont par conséquent très longue vie, comme on peut le voir. Si nous avons bien compris le message ecclésiastique concernant le Jubilé de l'an 2000,

c'est un moment privilégié pour les fidèles de cette Église de réfléchir sur leur engagement religieux à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Christ. L'Église catholique romaine a commis, comme bien d'autres, une grave méprise lorsqu'elle a fixé le jubilé pour l'an 2000, sous le prétexte que cette année était le 2000e anniversaire de la naissance de son fondateur. Sans doute que c'est le nombre 2000 qui a attiré l'attention de la curie romaine et qu'elle a vu dans cette année le moment propice à un renouvellement de la foi. Ce qui ne l'a pas empêché de donner malheureusement, au niveau historique, dans une grave méprise !

L'erreur commise avec le jubilé de l'an 2000 nous fait penser à celle de l'année 1933 quand l'Église catholique a célébré le 19e centenaire de la mort de son fondateur. Ces festivités avaient été organisées par Pie XI. Comme on dit souvent, l'histoire ne fait que se répéter ...

(4) AUTRES ERREURS CONSÉQUENTES



Dans la suite logique de ces multiples erreurs initiales, certains grands dignitaires de l'Église catholique romaine commettent d'autres inepties qui deviennent, avec le temps, de tenaces méprises.

Ce fut le cas de l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte, qui a indiqué à deux reprises lors de la célébration de la veillée pascale du 22 avril 2000 qui s'est tenue à la basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde, que les présentes célébrations de la résurrection du Seigneur étaient les premières du IIIe millénaire.

Son Éminence a affirmé, à deux reprises, que la fête pascale de cette année était la première du IIIe millénaire. Non seulement dans sa monition d'entrée (de la liturgie du feu nouveau) dans le narthex de la cathédrale, mais également durant son homélie (après la proclamation de l'évangile) dans le choeur de la basilique.

Voilà un autre errement historique, car la première fête pascale du IIIe millénaire aura lieu durant le printemps de l'an 2001 et non durant le printemps 2000, qui est plutôt la dernière du IIe millénaire.

(5) CONCLUSION

Devant une telle avalanche d'erreurs, concernant le passage au nouveau millénaire, nous pouvons estimer que c'est l'Église catholique et ses hauts dirigeants qui ont été, parmi les autorités publiques, les plus erratiques sur ce plan.

C) SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Depuis quelques années les annonceurs de la section des Sports de la Société Radio-Canada sont entrés également dans le jeu de ces inepties historiques concernant le passage au niveau millénaire. Et nous pourrions même dire qu'ils s'y distinguent. Notre société d'état, diffuseur des Jeux de Sydney, était particulièrement bien placée pour favoriser la propagation de telles erreurs.

(1) DIFFUSION DES JEUX D'ÉTÉ D'ATLANTA

Parmi les nombreuses confusions historiques enregistrées tout au long de cette manifestation olympique, la meilleure perle, à la télévision de langue française, peut être celle-ci, entendue pendant la dernière semaine des Jeux. Voulant situer les prochains Jeux olympiques, qui devaient se tenir à Sydney, en Australie, le commentateur a parlé des «premiers Jeux olympiques du deuxième (sic) millénaire». Tandis que l'analyste, au cours de la même intervention, en a rajouté : parlant des Jeux d'Atlanta, il s'agissait, pour lui, des «derniers Jeux du troisième millénaire» !

(2) LES COMMENTATEURS SPORTIFS

Les mêmes inepties se retrouveront dans les différents bulletins de nouvelles sportives grâce aux animateurs ineffables de la SRC, qui se distinguent singulièrement dans ce genre de conneries.

La même erreur, évoquée précédemment, s'est retrouvée, quelques mois plus tard, à la radio française de la Société Radio-Canada. Dans une émission consacrée au domaine sportif, au cours d'un samedi après-midi de septembre 1997, l'animateur, a affirmé que les Jeux olympiques de Sydney seraient les premiers du troisième millénaire. "Cette ineptie a d'ailleurs été reprise à quelques reprises depuis par un lecteur de nouvelles bien connu."

Nous comprenons que les commentateurs sportifs ne doivent pas obligatoirement posséder de grandes connaissances en histoire pour bien faire leur travail, mais ils devraient davantage se renseigner avant de transmettre des faussetés qui se répercuteront inévitablement auprès de gens qui croiront «dur comme fer» que c'est la vérité parce que «vu et entendu à la télévision» !

(3) RÉSEAU DES SPORTS

Ces derniers ne sont pas les seuls commentateurs sportifs à commettre de telles bourdes. L'incroyable Rodger Brûlotte, du Réseau des sports, a déclaré, l'automne dernier, que les Séries mondiales de 1999 étaient les dernières du présent millénaire. Et le commentateur du match qui l'accompagnait, Denis Casavant, a repris de plus belle la bourde initiale émise par cet analyste sportif. On se serait cru entouré de Youppi faisant ses pâtriries habituelles. À croire qu'il n'y aura pas de Séries mondiales de baseball durant l'an 2000.

D) SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Même la Société canadienne des postes est entrée dans ce travers historique dans sa publication autorisée «En détail : les timbres du Canada», dans son édition (Vol. VIII, numéro 5, 1999 : octobre-novembre-décembre) qui annonçait particulièrement le coffret métallique renfermant les timbres du millénaire.

Nous avons lu, dans le billet de la directrice, à la page 4 de cette édition, que «Cette livraison d'*En détail : les timbres du Canada* est la dernière du millénaire» (premier paragraphe). Et pour renchérir, dans le dernier paragraphe afin de bien faire passer le message, «J'espère que le dernier numéro d'*En détail du XXe siècle* vous plaira...» (*ibidem*).

En rapportant à un de mes amis philatélistes ces propos, je lui ai déclaré, à la blague évidemment, que j'applaudissais la Société canadienne des postes pour le répit qu'elle nous donnerait, à nous les pauvres collectionneurs, puisqu'il n'y aurait pas d'autres figurines postales mises en vente avant l'arrivée du IIIe millénaire. Ce qui nous laisserait toute l'année 2000 pour digérer les nombreuses émissions produites par la Société canadienne des postes en 1999 incluant évidemment la Collection du millénaire ! Ce ne fut, hélas, qu'un voeu pieux... On récidive encore en l'an 2000 dans les dernières publications en parlant des émissions récentes comme des premières du troisième millénaire.

La Société canadienne des postes nous avait habitués à plus de rigueur dans la rédaction de ses publications.



III — ERREUR TÉLÉVISUELLE

Restons dans le même domaine et évoquons une autre ineptie linguistique commise cette fois-ci par la télévision de Radio-Canada, qui était un diffuseur autorisé des Jeux olympiques d'été tenus dans la ville d'Atlanta en 1996.

A) OCCASION

En premier lieu, nous aimerais attirer votre attention sur le terme «olympiade» utilisé à toutes les sauces par la Société Radio-Canada, diffuseur autorisé (et non «officiel», comme le laissaient entendre les annonces publicitaires de la SRC) des Jeux olympiques d'Atlanta, qui avait recours à l'expression «La XXVI Olympiade» pour désigner cette manifestation sportive dans ses multiples promotions.

Avant d'entreprendre nos commentaires historiques sur ces expressions olympiques, parlons d'abord de sémantique, afin de bien nous faire comprendre. Quelle est la signification précise du terme «olympiade» donnée par les principaux dictionnaires couramment utilisés au Québec. En premier lieu le Petit Larousse illustré (édition 1979) indique qu'il s'agit d'un espace de quatre ans qui s'écoulait entre deux célébrations successives des Jeux olympiques» (page 712). Cette définition concerne bien l'histoire, car il s'agit d'une durée. Quant au Robert, il en donne deux significations qui semblent, à première vue, paradoxales et même contradictoires : «période de quatre ans entre deux Jeux olympiques» (première), et «Jeux olympiques» (deuxième). Finalement, Marie-Èva de Villers, dans son Multi dictionnaire des difficultés de la langue française, soumet également deux définitions : «période de quatre ans qui sépare deux célébrations des Jeux olympiques» (première) et «Jeux olympiques» (deuxième); avec, toutefois, une précision importante dans l'exemple cité «les XIVe olympiades» : il faut utiliser la forme du pluriel dans l'emploi de cette expression.

B) ERREUR

Maintenant, nous pouvons examiner en quoi la promo (terme technique utilisé à la SRC) était fondamentalement erronée. Il aurait fallu écrire «Les XXVI Olympiades» au lieu de «La XXVI Olympiade», si l'on accepte la précision du Multi dictionnaire de madame de Villers et que l'on désire utiliser la deuxième signification du terme «olympiade».

Cette meilleure expression laisse néanmoins subsister quelques imprécisions historiques, car, présentement, il existe deux types de Jeux olympiques : ceux

d'été et ceux d'hiver. Si on utilise l'expression «Les XXVI Olympiades», on occulte ceux d'hiver, mais on respecte davantage la réalité historique traditionnelle. Pour désigner correctement la manifestation sportive d'Atlanta, il aurait fallu plutôt employer l'expression «Les XXVI Jeux olympiques d'été de l'ère moderne».

Il est vrai que l'on va assister à un autre paradoxe avec les Jeux olympiques de Sydney 2000. Ceux-ci vont se tenir à l'automne (pour nous) ou au printemps (pour les Australiens), car cette ville est presque située aux antipodes du Québec et du Canada. Par conséquent voilà un autre élément paradoxal des Jeux olympiques d'été de l'an 2000.

Cette expression aurait peut-être été trop longue pour une simple promo télévisuelle qui revenait toutes les dix minutes; mais cela n'excuse aucunement le laxisme que nous pouvons constater, hélas trop souvent, à la télévision d'État.

C) COMMENTAIRE

Nous devons présumer que les concepteurs de ce thème d'ouverture n'ont jamais ouvert un dictionnaire usuel de la langue française afin de connaître le sens précis du terme «olympiade», car ils ne s'en seraient jamais servi. Il me semble que les animateurs de Radio-Canada auraient pu faire un petit effort et utiliser un terme qui corresponde davantage à la réalité. Ce sont peut-être les compressions budgétaires qui expliquent ce qui semble devenir la norme de la télévision d'État.

CONCLUSION

Nous avons pris la peine d'évoquer seulement quelques inepties répétées à satiété à l'occasion du IIIe millénaire et qui touchent particulièrement les philatélistes : dans les domaines olympique, ecclésiastique, journalistique et philatélique. Souhaitons que les personnes, en relation directe avec le public et avec les philatélistes en particulier, fassent preuve d'une plus grande culture et de meilleures connaissances historiques en chronologie et en calcul du temps.



millénium millénium